



Face au déni de réalité dans l'Éducation nationale, l'urgence est à la mobilisation pour la protection des collègues, des élèves et de leurs familles !

Communiqué de presse du SNES-FSU Paris-Créteil-Versailles.

Arcueil, le 28 mars 2021,

La protection des enseignant-es, des personnels, des élèves et des familles et plus globalement de la population n'est pas une priorité pour le ministre de l'Éducation nationale. En Île-de-France, la situation s'est beaucoup aggravée ces derniers jours. Les hôpitaux franciliens lancent des signaux d'alerte que Jean-Michel Blanquer ignore. La situation dans les établissements devient ingérable, alors que le nombre de collègues, d'AED, d'AESH, d'agent-es de la fonction publique territoriale, d'enfants, d'élèves et de familles contaminé-es par la COVID augmente de façon exponentielle. Le nombre de malades déclaré-es ou de cas contacts explose, mettant en grande difficulté les établissements scolaires. Les droits de retrait ou les grèves se multiplient, les personnels s'estimant à raison en danger et sans protection suffisante de la part de leur employeur. L'Administration tente de masquer cette aggravation en mentant sur les chiffres, en refusant de fermer des classes ou des établissements, en considérant qu'un établissement n'est pas fermé mais en « suspension d'accueil », n'assumant pas les fermetures qu'elle décide : sans le dire, le pouvoir en place parierait-il sur une immunisation collective par l'infection des élèves, de leurs parents ainsi que des personnels de l'Éducation nationale pour compléter celle opérée par la vaccination ? À rebours de l'opacité entretenue depuis le début de la pandémie, l'État se doit d'être transparent ! Tout est aggravé par la situation déplorable du remplacement, résultat d'années de suppressions de moyens qui se poursuivent toujours aujourd'hui, puisque 1 883 postes seront supprimés à la rentrée prochaine dans le Second degré !

Lors de sa conférence de presse du vendredi 26 mars 2021, Jean-Michel Blanquer s'est contenté d'une opération de communication niant encore la gravité de la situation. Pire : il a prononcé un auto-satisfecit sur le protocole sanitaire, allant même jusqu'à dire qu'on nous l'enviait à l'étranger ! Il a annoncé des mesures qu'il met en place avec beaucoup de réticences, les demi-jauges en lycée en sont le parfait exemple. Encore une fois, le ministre parle de 50% d'élèves maximum présents lorsque ses textes disent 50% d'heures minimum.

À l'exception de la décision de fermer les classes dès le premier cas de COVID signalé, rien de nouveau n'a été décidé. La décision de fermeture d'une classe dès le premier cas dans les académies confinées est bien tardive et révèle l'absence totale d'anticipation de la part du ministre, il porte l'entière responsabilité de la gestion erratique de la crise sanitaire à l'Éducation nationale. La présence de Jean-Michel Blanquer au gouvernement est maintenant un frein à la lutte contre la pandémie. Le Ministre a évoqué la possibilité de passer les collèges en « *demi-jauge* », mais ce refus de l'imposer et l'imprécision de cette consigne de « *demi-jauge* » va susciter des épreuves de force locales entre les directions et les collègues, comme cela s'était déjà produit au retour des vacances d'automne.

Il n'est plus temps de tergiverser. La situation est grave et impose qu'un protocole sanitaire réellement contraignant soit appliqué !

Dans l'immédiat, le SNES-FSU Paris-Créteil-Versailles exige :

- des demi-groupes dans tous les collèges ;
- une application stricte de la jauge de 50% d'élèves présent-es dans tous les lycées ;
- une information régulière, claire et objective des personnels de chaque établissement sur la situation locale, ainsi que des DSDEN et du Rectorat en direction des représentant-es syndicaux-ales ;
- la fermeture des classes dès qu'un cas est détecté, mais aussi, en lycée, des groupes avec qui cet-te élève se serait retrouvé-e (enseignements de spécialité, langues vivantes, options ...) ;
- la fermeture d'une classe dès que l'emploi du temps devient ingérable du fait du grand nombre d'heures de permanence qui s'y trouveraient si les professeur-es sont absent-es et non-remplacé-es;
- la fermeture des établissements scolaires, pour une durée d'une semaine, dès que les personnels de vie scolaire, les agent-es territoriaux-ales, les infirmier-es ou les personnels de direction sont absent-es et non-remplacé-es, et dès qu'un nombre significatif d'enseignant-es est manquant-e, le seuil devant être défini pour un bon fonctionnement de l'établissement ;
- des campagnes massives de test pour les personnels et les élèves de ces établissements fermés, pour permettre la réouverture dans de bonnes conditions ;
- le recrutement massif et immédiat d'agent-es et de personnels de vie scolaire afin de permettre l'application de ce protocole sanitaire ;
- qu'un plan de vaccination soit organisé et proposé rapidement à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale ;
- que les conditions du CITIS (pas de jour de carence; pas de décompte du droit à congé) soient appliquées aux arrêts maladie liés à la COVID.

Le SNES-FSU Paris-Créteil-Versailles appelle les personnels à se réunir pour débattre de la situation et discuter de leurs revendications. Il appelle les personnels à l'action collective pour obtenir les moyens nécessaires pour exercer en toute sécurité, à remplir le Registre Santé et Sécurité au Travail en cas de dysfonctionnement ou de non-respect du protocole, et à alerter le CHSCT départemental. Il les appelle à se saisir des préavis de grève déposés. Il appellera à la grève et à la manifestation si rien n'est fait dans les tous prochains jours pour mettre en sécurité usager-es et personnels.

Si aucune mesure de protection n'est prise, la question de la fermeture de tous les établissements de la région se posera. En refusant de prendre en compte les propositions des scientifiques et du SNES-FSU depuis le début de la pandémie pour protéger les personnels et les élèves, le Ministre porte l'entière responsabilité de la situation actuelle dans les établissements et de leur probable fermeture dans les prochains jours/prochaines semaines.

Les personnels et les usager-es de l'Éducation nationale ne peuvent continuer à payer un lourd tribut au bon fonctionnement de l'économie et à répandre l'épidémie dans l'ensemble de la population.